

ORIGINAL

ADOpte  
VOTANTS : 32  
EXPRIMES : 32  
POUR : 29  
CONTRE : 3

COMMUNE DE GRAVELINES

(1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 215 902 735 00012

POSTE COMPTABLE DE GRAVELINES (3)

M 14

SOUS-PREFECTURE  
DE DUNKERQUE

09 AVR. 2021

REÇU LE

COMPTE ADMINISTRATIF  
Voté par nature

Année 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc...)

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**
**VUE D'ENSEMBLE**
**II**
**A1**
**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 54 673 416,16	G 59 778 338,34
	Section d'investissement	B 7 666 099,15	H 7 654 220,27
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002) C= DEPENSES (si déficit) I= RECETTES (si excédent)	C 0,00	I 869 014,03
	Report en section d'investissement (001) D=DEPENSES (si déficit) J=RECETTES (si excédent)	D 0,00	J 751 273,75
		<b>TOTAL (réalisations + reports)</b> =A+B+C+D 62 339 515,31	<b>69 052 846,39</b> =G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 3 244 864,89	L 436 716,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b> =E+F	<b>3 244 864,89</b>	<b>436 716,00</b> =K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	54 673 416,16 =A+C+E	60 647 352,37 =G+I+K
	Section d'investissement	10 910 964,04 =B+D+F	8 842 210,02 =H+J+L
	<b>TOTAL CUMULE</b> =A+B+C+D+E+F	<b>65 584 380,20</b>	<b>69 489 562,39</b> =G+H+I+J+K+L

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>E 0,00</b>	<b>K 0,00</b>
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>F 3 244 864,89</b>	<b>L 436 716,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	436 716,00
20	Immobilisations incorporelles	203 220,82	0,00
21	Immobilisations corporelles	750 345,21	0,00
23	Immobilisations en cours	2 291 298,86	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.